

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

HONORAIRES LES PORTES DU SOLEIL 2025 APPLICABLES AUX VENTES

	Honoraires
Mandat Simple	5.5% TTC du prix
Mandat Exclusif	4.5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat, et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7401 2022 000 000 096 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance responsabilité civile et garantie financière de 120 000 euros au titre de l'activité de Transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de GALIAN – 89 rue la Boétie- 75008 Paris.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.